



Licence Géographie et aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Géographie et aménagement. 2016, Université Rennes 2.
hceres-02037937

HAL Id: hceres-02037937

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037937>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Géographie et aménagement

- Université Rennes 2

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences sociales

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de licence *Géographie et aménagement* propose une formation généraliste en géographie et aménagement. Elle est construite autour d'un tronc commun qui est présent dans chacune des trois années mais, à partir de la deuxième année de licence (L2), elle est organisée également autour de trois parcours (appelés « options ») : *Géographie*, *Aménagement* et *Environnement*. Le premier a comme objectif de former les étudiants aux métiers de l'enseignement, le deuxième à ceux de l'aménagement et le troisième à ceux de l'environnement (avec des enseignements plus marqués en géographie physique pour ce dernier parcours).

Tout au long de la licence, une partie de l'enseignement est consacrée à l'acquisition de compétences techniques et méthodologiques notamment en systèmes d'information géographique (SIG) et traitements statistiques, télédétection et cartographie. Des modules professionnalisants sont également proposés permettant aux étudiants de construire progressivement leur parcours professionnel. Plusieurs débouchés sont envisagés pour les étudiants, souvent après la poursuite des études en master (*Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*, *Géographie et aménagement* ou *Urbanisme et aménagement*).

Synthèse de l'évaluation

La licence est bien présentée de manière précise et cohérente malgré quelques défauts formels. Tout en offrant une formation généraliste en géographie et aménagement, elle propose des parcours spécifiques qui devraient permettre aux étudiants un large choix dans la poursuite de leurs études ou dans leur insertion professionnelle. Les objectifs sont clairs et la formation y répond de façon satisfaisante. La licence est attractive et bien insérée dans son environnement, avec des procédures d'aide à la réussite en première année (L1), des réorientations notables en deuxième et troisième années (L3) d'étudiants venant d'autres horizons et la possibilité de suivre le programme à distance. Une bonne place est laissée à la professionnalisation avec une attention particulière à la construction du projet professionnel. Les liens diversifiés existent également avec la recherche. La dimension internationale est bien présente dans la formation, notamment en termes de mobilité étudiante, complétée par une véritable politique linguistique.

En revanche, la maquette est caractérisée par un certain nombre de défauts. Globalement, la mention affiche un nombre d'heures assez réduit en mode présentiel (400 heures en moyenne par an) et un déséquilibre entre les heures de cours magistraux (trop importantes) et les heures de travaux dirigés. Il existe aussi un certain flou sur les procédures d'évaluation. En ce qui concerne le parcours *Géographie*, les enseignements ne semblent pas bénéficier d'interventions de professionnels contrairement aux autres parcours et les informations manquent sur les intervenants extérieurs pour le parcours *Aménagement*. De manière plus générale, le dossier est assez mal renseigné sur le devenir des étudiants, et le suivi de l'acquisition des compétences des étudiants est peu développé. Le conseil de perfectionnement n'est pas opérationnel, même si un groupe de pilotage existe pour la licence.

Points forts

- Formation bien construite offrant diverses options et une bonne progressivité.
- Mention attractive et bien insérée dans son environnement.
- Liens forts et diversifiés avec la recherche et importance accordée à la préprofessionnalisation.
- Bonne prise en compte de l'international et de l'enseignement des langues.

Points faibles

- Nombre total d’heures assez réduit en présentiel et déséquilibre entre heures de cours magistraux et travaux dirigés en L2 et L3.
- Peu d’information sur les emplois accessibles aux étudiants ; suivi de l’acquisition des compétences des étudiants et devenir des diplômés pas assez développés.
- Parcours *Géographie* ne préparant pas suffisamment bien les étudiants aux débouchés affichés.
- Absence de conseil de perfectionnement.

Conclusion et recommandations :

Globalement il s’agit d’une licence solidement construite, ayant de bons liens avec la recherche, dirigée par une équipe qui a su améliorer la formation et qui semble être à l’écoute des étudiants. A l’avenir, il serait souhaitable d’améliorer le pilotage de la mention en intégrant la présence d’intervenants professionnels aux réunions et en mettant en place un conseil de perfectionnement. Le renforcement du suivi des compétences et du suivi des diplômés serait utile pour mieux préparer les étudiants à leur insertion professionnelle future et pour mieux les informer des réelles possibilités de carrière. La maquette pourrait évoluer en rééquilibrant la part des cours magistraux et des travaux dirigés et aussi en donnant plus de place aux cours en ligne - ce qui serait cohérent avec l’ouverture affichée vers tous les publics et augmenterait l’attractivité. Malgré la place déjà accordée au numérique, il serait très intéressant de renforcer cet aspect avec un accent sur les pédagogies innovantes. Enfin, Il faudrait repenser la finalité du parcours *Géographie*.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La mention répond de façon satisfaisante à ses objectifs.</p> <p>La formation englobe un grand nombre de domaines de la géographie et de l’aménagement, y compris des questions sociales et écologiques qui touchent le monde aujourd’hui, l’aménagement urbain et rural et la géographie physique. En même temps, elle reste bien équilibrée dans sa construction et son organisation, rendant cette licence accessible à un nombre de bacheliers assez large. Au cours des trois années, la formation bénéficie d’une bonne progressivité et offre aux étudiants la possibilité de spécialisation en deuxième et troisième années.</p> <p>Globalement la licence recrute bien et est caractérisée par de bons taux de réussite, ce qui suppose une formation de bonne qualité dont la conception et la mise en œuvre ont été bien réfléchies.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation est bien insérée dans son environnement.</p> <p>Cela se caractérise d’une part, par des liens avec les trois autres départements de l’unité de formation et de recherche (UFR) Sciences Sociales (Histoire, Administration économique et sociale, Mathématiques appliquées et Sciences sociales), offrant des possibilités de réorientation des étudiants et des cours donnés par les enseignants des autres départements. D’autre part, par l’adossement à deux laboratoires de recherche : Espaces et sociétés (ESO, unité mixte de recherche (UMR) 6590 CNRS) et COSTEL (Climat et occupation du sol par télédétection), composante de Rennes 2 du laboratoire Littoral, environnement, télédétection, géomatique (LETG, UMR 6554 CNRS), avec notamment la participation de doctorants aux enseignements.</p> <p>La formation est aussi ouverte sur son environnement socio-économique, avec l’implication d’intervenants professionnels en troisième année, inégale selon les parcours, et la réalisation de travaux dirigés et de stages (facultatifs) en partenariat avec des collectivités territoriales (communautés de communes, conseils généraux) ou des chambres de commerce et des entreprises.</p>

<p>Equipe pédagogique</p>	<p>La licence bénéficie apparemment d'une équipe pédagogique diversifiée, caractérisée par une bonne mixité d'enseignants-chercheurs de l'Université Rennes 2 et d'intervenants extérieurs (enseignants et professionnels), ainsi que de doctorants. Trente-deux enseignants de l'établissement interviennent dans cette licence, dont neuf professeurs d'université, 18 maîtres de conférences et deux professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ; très logiquement la majorité (25 sur 32) appartient aux domaines de la géographie, de l'aménagement et de l'urbanisme. Si la liste des intervenants de l'établissement se trouve en annexe, le dossier ne fournit pas d'informations sur les intervenants extérieurs, sauf pour les unités d'enseignements préprofessionnels. Par conséquent, en l'état, le dossier ne permet pas d'évaluer pleinement si le profil des intervenants extérieurs est bien en phase avec les objectifs de la formation.</p> <p>Une équipe de pilotage est clairement identifiée, composée du responsable de la première année et des responsables de chaque option (pour la deuxième et la troisième année) ainsi que du directeur du département. Ce niveau d'encadrement paraît tout à fait correct. Cependant, il est dommage que les intervenants extérieurs ne participent pas aux réunions pédagogiques.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Globalement la mention est attractive et forme de façon satisfaisante pour une poursuite d'études en master.</p> <p>Les effectifs sont relativement stables entre les trois années (autour de 150 étudiants par année), ce qui résulte d'une part d'un taux d'échec relativement peu important à l'issue de la première année et compensé par des arrivées de nouveaux étudiants en deuxième et troisième années - il s'agit de réorientations suite à un diplôme universitaire de technologie (DUT), un brevet de technicien supérieur (BTS) ou une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE). Ces arrivées en deuxième et troisième années révèlent une bonne attractivité. Plus de 85 % des étudiants sont diplômés à la fin de la troisième année.</p> <p>Cependant, il faut distinguer d'une part, les parcours <i>Aménagement et Environnement</i>, qui semblent répondre parfaitement aux objectifs fixés (les étudiants s'orientent effectivement vers les masters auxquels ces parcours préparent - Géographie et aménagement et <i>Urbanisme et aménagement</i>) et d'autre part le parcours <i>Géographie</i> qui n'y répond pas. Ce dernier parcours est supposé préparer au master <i>MEEF</i>, mais presque aucun étudiant ne s'oriente en <i>MEEF</i>. Par conséquent, il serait souhaitable que l'équipe repense le parcours <i>Géographie</i>, soit en gardant la même finalité et en mettant en œuvre des stratégies de communication de nature à attirer des étudiants se destinant aux concours de l'enseignement, soit en lui donnant une autre finalité.</p> <p>La plupart des étudiants (plus de 80 %) poursuivent les études après avoir obtenu leur licence mais il n'est pas indiqué où les étudiants continuent les études. Le dossier n'est pas renseigné non plus concernant le devenir des étudiants qui rentrent dans la vie active.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Globalement, la recherche est bien représentée dans la formation. Cette présence se manifeste de plusieurs façons. Les thématiques de recherche développées dans le cadre des deux laboratoires de recherche ESO et LETG-COSTEL auxquels la formation est adossée sont reprises dans différents cours, notamment sur les questions environnementales (ex. protection des milieux naturels et développement durable au semestre 6), ou sur les questions d'urbanisme et d'aménagement (ex. aménager les territoires en France). Les laboratoires offrent également une expertise, accessible aux étudiants, sur le plan méthodologique et par rapport à l'utilisation d'outils d'analyse.</p> <p>Les étudiants bénéficient, par conséquent, des interventions des enseignants-chercheurs de ces laboratoires ainsi que de celles de chercheurs, des doctorants, d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et de moniteurs appartenant à ces structures. Les étudiants ont aussi la possibilité d'effectuer des stages au sein des laboratoires, même si en réalité les stages de licence qui ont lieu dans les laboratoires sont rares (en tout 14 sur quatre ans, ce qui reste faible). Enfin, les étudiants peuvent profiter de manière générale des ressources apportées par les laboratoires à la cartothèque, à la bibliothèque et à l'informatique.</p>
------------------------------	--

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Une place importante est accordée à la professionnalisation au sein de la formation. Ceci fait partie d'un axe stratégique de l'Université fondé sur l'idée que dès leur rentrée à l'université, les étudiants devraient construire un projet professionnel. Dans la licence <i>Géographie et aménagement</i>, cela se traduit par une unité d'enseignement (UE), pendant chaque semestre des trois années de licence, consacrée aux « champs professionnels ». Ce dispositif s'ajoute aux compétences professionnelles censées être acquises dans les enseignements thématiques et méthodologiques. Cette démarche est liée également à des travaux réalisés en groupe pour les projets. Bien que les contacts avec le monde socio-économique soient nombreux dans les options <i>Aménagement et Environnement</i>, ce dispositif est moins présent dans l'option <i>Géographie</i>.</p> <p>La formation bénéficie de liens diversifiés avec le milieu socio-professionnel (pour l'accueil de stagiaires, par exemple). Ceci concerne notamment les collectivités territoriales et les structures publiques ainsi que quelques entreprises du secteur privé tels que les cabinets de conseils.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages sont bien intégrés dans la formation de licence mais ne sont pas obligatoires ; par contre, ils sont fortement conseillés. Comme pour la professionnalisation, l'importance attachée à cette pratique relève en partie de la politique de l'Université menée dans ce domaine. Les stages sont laissés à l'initiative des étudiants pour l'essentiel mais une aide dans la recherche du stage est proposée par les services universitaires. En termes de poids, en moyenne sur trois ans (2011-2014), c'est 6,2 % des inscrits en première année qui ont fait un stage, 8,3 % des inscrits en deuxième année et 28,3 % des inscrits en troisième année.</p> <p>Les projets encadrés font partie également de la pédagogie et ce, dès la première année. Ces projets prennent parfois la forme d'une « recherche-action » et sont surtout présents dans les options de la troisième année avec la mise en place d'ateliers professionnels où les étudiants sont confrontés aux situations réelles. C'est une très bonne initiation au monde professionnel.</p> <p>Il semblerait que ces stages soient très appréciés par les étudiants mais qu'il existe un problème de sous-encadrement lié au nombre insuffisant d'enseignants.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La mobilité étudiante est bien présente en troisième année de licence et concerne aussi bien les sortants que les entrants. Ces échanges se font dans le cadre de conventions européennes ou bilatérales et concernent chaque année une vingtaine d'étudiants dans chaque sens (pour les sortants, il s'agit d'un cinquième environ de la promotion). Les destinations et origines des étudiants sont variées, y compris les pays assez lointains comme les Etats-Unis, le Canada, le Brésil et le Japon. En moyenne deux à trois étudiants étrangers s'inscrivent en géographie chaque année.</p> <p>Un autre élément de l'international est représenté par les interventions en cours des professeurs étrangers, invités dans le cadre des activités des deux laboratoires.</p> <p>L'Université mène une politique très active d'enseignement des langues qui s'applique à l'ensemble des licences. Pour chaque semestre et pour les trois années de licence, un étudiant doit suivre une langue obligatoire et les étudiants bénéficient d'un choix très large. En plus, il existe la possibilité de suivre une langue facultative.</p> <p>Globalement la mobilité étudiante et l'enseignement des langues semblent être bien pris en compte dans l'offre de formation.</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>En première année, très logiquement, la majorité des étudiants sont les primo- arrivants, ayant notamment un baccalauréat économique et social (ES) ou un baccalauréat scientifique (S). En deuxième et troisième années s'ajoutent des étudiants extérieurs qui demandent, par exemple, à s'inscrire après avoir validé un BTS. La politique de recrutement paraît très ouverte et tient compte des besoins particuliers de certains publics - par exemple, la possibilité pour les étudiants ayant fait une année de classe préparatoire aux grandes écoles d'intégrer la licence.</p> <p>L'Université propose un système de passerelles entre disciplines et, en première année, un dispositif important de réorientation existe. En géographie, divers moyens sont employés pour aider les étudiants à réussir. Un effort particulier est fait pour accompagner les étudiants dans la formulation de leur projet professionnel et un système de tutorat, réalisé par les étudiants des années supérieures, existe pour les étudiants de première année. D'autres formes d'accompagnement ont été aussi utilisées de manière ponctuelle.</p> <p>L'équipe enseignante ne manque pas d'initiatives dans ce domaine mais il semblerait que leurs actions soient en partie limitées par l'insuffisance des ressources humaines.</p> <p>Globalement, les recrutements et dispositifs de remise à niveau sont tout à fait satisfaisants, mais mériteraient d'être davantage reconnus et structurés.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Plusieurs modalités d'enseignement existent. En formation initiale, la licence est suivie soit en présentiel, avec une dispense assiduité pour les étudiants ayant des contraintes particulières, soit à distance, une possibilité particulièrement innovante (mais on ne sait pas combien d'étudiants sont concernés). Les enseignements sont aussi accessibles en formation continue. Suite aux recommandations précédentes de l'agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), l'équipe a fait un effort pour rééquilibrer le rapport cours magistraux/travaux dirigés au premier semestre de la première année. Il serait souhaitable d'appliquer ce principe de rééquilibrage en deuxième et troisième année pour toutes les options - par exemple, en deuxième année, option <i>Aménagement</i>, il y a 168 heures de cours magistraux pour 91 heures de travaux dirigés.</p> <p>Le numérique est bien présent dans la formation mais il serait très intéressant de renforcer cet aspect. De manière globale les étudiants ont accès à l'espace numérique de travail de l'Université où ils trouvent des matériels pédagogiques proposés par les enseignants. Plus spécifiquement, le numérique est très intégré dans les enseignements de géographie. Dès leur arrivée à l'université, les étudiants de première année suivent un stage obligatoire sur la méthodologie informatique. En première et en deuxième année, les étudiants sont préparés au certificat informatique et internet niveau 1 (C2i1). Les enseignements thématiques accordent une place importante à l'utilisation des outils numériques tels que les systèmes d'information géographique et la télédétection.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Cette partie est renseignée de manière succincte. L'évaluation se fait par des contrôles continus et des épreuves terminales. Pour le premier semestre de la première année il n'y a pas d'examen terminal. Pour le contrôle continu, l'évaluation se fait sous plusieurs formes telles que les exercices sur table et les dossiers. Ce système paraît bien adapté aux besoins des étudiants. Les principes de calcul des moyennes sont expliqués et le calendrier des jurys est donné mais sans plus de précision. Cependant, on peut regretter qu'il n'y ait pas de présentation précise des modalités d'évaluation et que la composition des jurys ne soit pas indiquée dans le dossier.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les étudiants sont sensibilisés à la notion de l'acquisition de compétences et de son importance en termes d'insertion professionnelle ; ceci se fait à travers les réseaux sociaux et le dispositif (Résonances) développé par le service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP). Plus spécifiquement, le département de Géographie a créé un « fichier de progression » pour mesurer l'acquisition des compétences. L'idée est intéressante mais son fonctionnement aurait pu être explicité davantage. Un portefeuille de compétences en tant que tel ne semble pas exister actuellement.</p>

	<p>L'annexe descriptive au diplôme est peu compréhensible (les enseignements sont donnés sous la forme de leur code et non de leur libellé en toutes lettres).</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés semble être entièrement pris en charge par l'observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle (l'OPEIP). Les données les plus récentes datent de 2011-12. Elles montrent qu'une large majorité des étudiants poursuivent leurs études à 18 mois de l'obtention de leur diplôme. A 30 mois, presque un quart de ces étudiants ont un emploi mais des informations plus précises sur la nature de ces emplois ne sont pas fournies. Le dossier n'indique pas si les résultats sont analysés et réutilisés dans le pilotage de la licence.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement mais une équipe de pilotage pour la licence est clairement identifiée (responsable de licence, responsables des options et directeur de département) et des réunions régulières (six par an) sont organisées entre enseignants et étudiants. Ce dispositif est satisfaisant mais le milieu socioprofessionnel ne semble pas être associé à ces échanges, pour autant, la formation insiste sur cet objectif de professionnalisation.</p> <p>L'OPEIP organise régulièrement des évaluations des enseignements avec un taux de réponse d'environ un tiers des étudiants ; les réponses montrent un taux de satisfaction de 75 %. Au sein du département, des enquêtes complémentaires sont réalisées. Globalement, il semble qu'une consultation régulière et constructive existe avec les étudiants.</p> <p>Le corps enseignant démontre également sa réactivité par rapport aux évaluations précédentes de l'AERES, notamment en s'intéressant au taux d'échec relativement élevé en première année (plus de soutien aux étudiants), à l'équilibre entre les cours magistraux et les travaux dirigés, et à un renforcement de l'autoévaluation.</p>

Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2
aux rapports de synthèse de l'HCERES
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président

Olivier DAVID



Champ de formation	Sciences sociales
Intitulé du diplôme	Licence mention géographie aménagement

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	<p>Le nombre d'heure de la licence de géographie est pointé comme faible, or cette licence pour les options environnement et aménagement propose aux étudiants un nombre d'heures semaine supérieur au cadrage de licence général de l'université Rennes2, donnant une licence à plus de 1500 heures pour ces deux options.</p> <p>Le déséquilibre CM/TD, cette licence comporte également un nombre de TD plus important que le cadre général des licences de l'université pour autant dans la prochaine maquette la part des TD en licence 1 sera augmentée.</p> <p>Le nombre de professionnels intervenant dans la licence option géographie est effectivement très réduit, cette option a plutôt une optique de poursuite d'étude vers une orientation recherche ou enseignement.</p> <p>La poursuite des étudiants se fait pour la plus grande majorité en master.</p>

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2

